Imprime et plie !

1. Imprime en pleine page
et vérfie que rien n'est coupé

2. Plie
les volets verticaux pour que les bords se rejoignent au centre.

3. Replie
à nouveau en suivant les pointillés

4. Assemble
en glissant la languette dans la fente opposée. C'est prêt !

Les Soins non programmés via le SAS

116 117 Numéro à destination des patients pour toute demande de SNP en médecine générale, dentaire et sage-femme)

06 99 17 77 57 Ligne pro du SAS (réservé uniquement aux pros de santé)

Le SAS et +

Téléexpertise en cardiologie (réservé aux médecins et aux IPA) pour :

- Interprétation d'ECG / holter
- Adaptation de traitement
- Suspicion d'anomalie non urgente
- Symptômes cardiovasculaires évoluant > 48h

Via Omnidoc

Imagerie médicale pour des examens d'imagerie non programmée via la ligne pro du SAS

Examens concernés réservés aux médecins :

- Scanner (Vierzon)
- IRM (Vierzon)
- Radiologie conventionnelle (Vierzon)

Examens concernés réservés aux médecins et sages femmes:

- Mammographies urgentes (Bourges et Vierzon)

Ce guide est conçu afin de vous rappeler les ressources et contacts disponibles sur la partie 18 du territoire de la CPTS Berry Vierzon Sologne.

Plus de ressource sur le site de la CPTS

cptsbvs.fr

Pourquoi l'imprimer et le plier à côté de mon clavier ?

- Vous le voyez plus de 50 fois par jour
- Votre cerveau fait naturellement le lien "tiens, ce "service existe"
- Vous le consultez sans effort quand vous hésitez
- Ça devient un réflexe

Les numéros utiles (réservé aux pros)

06 77 30 50 70 Urgences cardiologies de Bourges

02 46 96 90 85 Dentiste de garde (dimanche et jour férié entre 8h et 12h)

Hotline gériatrie du GHT du Cher **02 48 48 43 30**

Service d'interprétariat de la région **01 53 26 52 62**

02 18 81 05 00 Dispositif d'Appui à la Coordination

06 84 09 71 76 Ligne pro du centre de santé Simone Veil

Centre de santé Léo Mérigot de l'hôpital de Vierzon **02 48 52 32 02**

Arrêter de chercher , gagnez du temps médical

Chaque jour, vous perdez du temps et de la concentration à chercher des numéros et infos sur les services disponibles pour les pros de santé.

Ce guide vise à changer cela en vous proposant ou outils simple regroupant les infos essentielles à sa pratique et en la rendant accessible en un coup d'oeil.

La CPTS Berry Vierzon Sologne rassemble les professionnels de santé d'un territoire rural pour améliorer concrètement l'accès aux soins.
Par la coordination des acteurs et le déploiement de solutions innovantes (prévention, soins non programmés, téléconsultation, actions mobiles), elle fluidifie les parcours de santé et rapproche l'offre de soins des habitants.
Un acteur clé pour une santé plus accessible, plus coordonnée et adaptée aux réalités du territoire.

Les bonnes pratiques de prescriptions

Pour les patients en ALD : toujours utilisé une ordonnance bizone
Toujours préciser à minima ces 3 éléments : Indication médicale, organe cible, localisation

Prescription infirmier :

- Durée de la prescription (NE PAS NOTER : jusqu'à guérison complète)
- Fréquence (tous les jours, tous les 2 jours...)
- Si ablation de fils ou d'agrafes noter le nombre
- En cas de perfusion ou d'injection, détailler le plus possible :
 - produit, Fréquence et/ou horaire de passage
 - Les jours d'intervention (préciser si dimanche et jours fériés inclus)

Plus de détails

Prescription kiné :

- Utiliser une prescription distincte par pathologie
- Préciser "A domicile" si nécéssaire

A ne pas faire figurer sur l'ordonnance :

- une durée de validité de la prescription ou encore "Jusqu'à guérison"
- La notion "A renouveler" (AR)
- L'intitulé "Quantité suffisante pour..." (QSP)

Prescription orthophoniste :

- Pour un 1er bilan : Bilan orthophonique avec rééducation si nécessaire

Informations complémentaire :
Tout renseignement complémentaire, questionnement, précisions cliniques, peuvent être précieux mais doivent faire l'objet d'un document séparé.

Un oubli ?
Une info erronée ?

coordination@cptsbvs.fr

CSE des adhérents de la CPTS

Permettant d'obtenir des tarifs réduit sur : de la billetterie (théâtre, concert, etc), des places de cinéma, séjours (hôtels, séjours, etc), bons d'achats, presse (dont presse médicale), etc...

Dernière étape :
glisse cette languette dans la fente opposée. Et voilà !

Version avril 26